

vulgariser ce type gracieux, qui donne une si haute idée de l'état des arts dans notre pays avant la conquête romaine.



M. Roux n'en dit qu'un mot, et c'est pour rappeler une interprétation de l'inscription qui s'y trouve donnée par moi il y a douze ans. « Aujourd'hui, dit-il, M. Bernard émet une opinion « (différente), que nous ne contestons pas plus que nous ne « contestons la probabilité de son interprétation du mot *Arus*, « qui peut être un nom propre comme *Litavicus*, *Dumnorix*. » En vérité le lecteur n'a pas lieu d'être plus satisfait du fond que de la forme de cette phrase, qui ne lui apprend rien du tout. Au lieu de rappeler mon ancienne interprétation de l'inscription de la médaille en question, M. Roux aurait dû dire ce qu'il pense de mon interprétation actuelle, qui consiste à attribuer le nom d'*Arus* à un chef ségusiate de l'époque de l'autonomie gauloise. Quant à moi, je dois me croire très-heureux de son espèce d'adhésion d'aujourd'hui, lorsque je songe à la façon dédaigneuse dont il avait repoussé mon attribution de cette médaille aux Séguisiates dans ses *Recherches*, p. 70.

Le second monument que j'ai fait connaître est un saumon de plomb antique, conservé dans le musée d'Avignon. J'ai donné un fac simile (d'après un estampage) de l'inscription intéressante qu'il porte, *SEGYSIAVIC* (*Segusiavi cuderunt*). Je me suis efforcé de prouver que ce saumon provenait de mines exploitées au nom et au profit du peuple ségusiate. M. Roux n'en dit mot. Dois-je prendre son silence pour une approbation, en vertu de ce proverbe: « Qui ne dit rien consent? » Dans ce cas, je dois avouer qu'il m'a souvent approuvé; mais de cette manière seulement.

Ayant retrouvé à Paris le poids antique de Feurs, qu'on croyait perdu, je me suis empressé de donner le fac simile de l'inscription qu'il porte, pour mettre fin aux discussions que l'incertitude